



LIQUIDATION avant fermeture d'unités

Non aux fermetures de lits :

La CGT est opposée aux fermetures de lits alors qu'actuellement un certain nombre de patients, d'ancien patients, ne sont plus pris en charge et errent dans les rues.

Dans le cas où la direction maintiendrait sa volonté de fermer des lits, ceci ne doit pas conduire à l'exclusion de patients dit chroniques mais, devrait permettre de ramener certaines unités à une capacité permettant un travail de qualité. Actuellement sur l'unité Mirandes secteur 1 : 28 lits, Monet secteur 3 : 25 lits, comment travailler dans ces conditions?

Non aux suppressions de postes :

C'est un NON catégorique aux suppressions de postes. Comment peut-on imaginer supprimer des postes alors qu'aujourd'hui les agents sont continuellement obligés de modifier leur planning, revenir sur des repos, annuler des formations, des vacances pour obtenir un effectif minimum de fonctionnement !!!

Il faut renforcer les équipes intra et extra.

Que sont devenues les visites à domiciles ?

Réduites à leur plus simple expression faute de moyens.



Notre ministre de la Santé dit vouloir maintenir le travail de secteur et ne pas supprimer de postes... Pourquoi la direction s'oppose aux directives de la ministre?

Non à la désorganisation du travail :

Nous demandons un planning respectueux de la législation mais respectueux aussi des **conditions de travail** et de **la vie privée des agents**. Comment aujourd'hui pour les personnels de l'intra avoir une vie sociale, faire garder ses enfants, réserver un spectacle, prendre un RDV chez un spécialiste alors qu'il n'y a pas de trame régulière de planning et que celui-ci est sans cesse modifié.

Il faut mettre en place des réunions de service et permettre aux agents de s'exprimer librement **sans crainte de représailles...**

Il faut également mettre en place des réunions cliniques pour parfaire la formation des professionnelles. Pour cela, il faut **des agents en nombre et disponible** et pas seulement le minimum de fonctionnement qui parfois est atteint avec des agents d'autres unités.

Partout où les agents le souhaitent, il faut mettre en place l'analyse de la pratique. C'est un moyen supplémentaire d'**améliorer la qualité des soins**.

3 Fois NON



LIQUIDATION avant fermeture d'unités

Non au fermeture de lits !
Non aux suppressions de postes !
Non à la désorganisation du travail !

3 Fois NON

Non à la désorganisation du travail (suite):

Nous devons **redonner toute leur place aux ASH**. Ils doivent pouvoir participer aux passages de consignes et aux différentes réunions. Ils sont bien souvent plus au contact des patients que les autres professionnels.

L'encadrement doit permettre à tous les agents de travailler en toute confiance, **et dans la sérénité** afin d'œuvrer à l'élaboration et la mise en place des projets de soins.

C'est le **MINIMUM** pour mettre en place une politique de soins de qualité et c'est là le devoir d'un **hôpital public !!**



Le 26 Janvier 2018, Agnès BUZYN, ministre de la santé, a tenu un discours sur la psychiatrie lors du congrès sur l'encéphale (lien : <http://www.encephale.com/Actualites/A-la-une/Conference-de-la-Ministre-de-la-Sante-Agnes-Buzyn>, durée 30mn).

Elle affirme que la psychiatrie ne sera plus le parent pauvre de la médecine et veut que les financements répondent aux besoins de la population...

Pour elle, la psychiatrie est une discipline d'avenir et elle veut développer la Formation, la Recherche et l'Enseignement.

Elle réaffirme la place du secteur comme organisation des soins en psychiatrie et veut des équipes pluri disciplinaires où le personnel de rééducation (psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes ...) aurait toute sa place.

Dans son précédent discours, elle avait affirmé qu'elle ne voulait aucune suppression de poste.

Tout ceci n'est que discours, les promesses n'engagent que ceux qui y croient, **Madame la ministre**.

Monsieur le directeur du CH Laborit, mettez donc en application les directives de la ministre!!

Nous appelons tous les agents à venir

Mardi 6 mars 2018
À partir de 14H

Salle commune des syndicats

REUNION

INFORMATION
SYNDICALE

